

PRÉPARATION À L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCÈS AU GRADE DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN CHEF DU CORPS DES TECHNICIENS SUPÉRIEURS D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES

Le bureau de la formation offre aux techniciens supérieurs principaux la possibilité de suivre une préparation à l'examen professionnel de technicien supérieur en chef prévu en **2017**. Pour s'inscrire à ce dispositif, il convient de compléter la fiche d'inscription et de la faire viser pour accord par son supérieur hiérarchique et le responsable de formation de sa direction qui la retourne avant le **19 décembre 2016** au bureau de la formation, 2 rue de Lobau 75004 Paris.

INFORMATION

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription à l'examen professionnel. Il appartient aux agents de vérifier eux-mêmes auprès de leur direction qu'ils remplissent effectivement les conditions de participation à l'examen professionnel.



1 - ACCÈS À LA PRÉPARATION

Les candidats à la préparation doivent remplir les conditions d'accès à l'examen professionnel prévues dans le statut particulier du corps.

2 - MÉTIERS

Outre les missions particulières qui sont dévolues aux techniciens supérieurs d'administrations parisiennes en fonction de leur spécialité, les techniciens supérieurs en chef, qui constituent le troisième grade de ce corps (cf. art. 2, délibération 2012 DRH 14), peuvent exercer des fonctions correspondant à une expertise ou des responsabilités particulières.

3 - NATURE DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

ADMISSIBILITÉ		ADMISSION		
	coef.		durée	coef.
Dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP) Il s'agit de relater les diverses expériences professionnelles et de présenter les acquis concernant les compétences, connaissances et aptitudes.	1	Entretien avec le jury Une présentation du dossier est faite par le candidat pendant 5 à 8 min maxi, suivi d'un entretien avec le jury.	20 min maxi	3

4 - CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION

Contenu :

- Une conférence d'ouverture ;
- Un accompagnement sur le dossier RAEP ;
- Un stage d'expression orale ;
- Des mises en situation devant un jury fictif ;

Calendrier prévisionnel : 5 jours de mars à septembre 2017

Ponctualité : dans le cas de retards répétés un intervenant pourra refuser l'accès au cours.

Assiduité : 3 absences injustifiées, non régularisées, pourront entraîner une exclusion du dispositif de formation.

N.B. : Tout agent admissible à l'examen professionnel pourra bénéficier d'un entraînement à l'entretien avec le jury. Il devra alors prendre contact avec le bureau de la formation de la DRH dans les 3 jours suivant la parution des résultats.

5 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

■ Isabelle Lemoine : 01 42 76 68 57

GESTIONNAIRE DE FORMATION

■ Éliane Venkatapen : 01 42 76 44 27

Fiche d'inscription ➤ à retourner au bureau de la formation de votre direction

avant le 19 décembre 2016

INFORMATION

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription à l'examen professionnel. Il appartient aux agents de vérifier eux-mêmes auprès de leur direction qu'ils remplissent effectivement les conditions de participation à l'examen professionnel.

Fiche d'inscription à la préparation à l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur en chef du corps des techniciens supérieurs d'administrations parisiennes

! Un agent peut bénéficier maximum de 2 préparations à cet examen pour une période de 5 ans (à compter de juin 2014).

Agent

Nom

Prénom

Grade

Matricule

Adresse personnelle

Code postal

Ville

E-mail

Téléphone

Affectation

Direction

Bureau ou service

Adresse de votre lieu de travail

Code postal

Ville

E-mail

Téléphone

Préparation déjà suivie

☐

oui

☐

non

Si oui, année(s) :

Les agents bénéficiaires de la préparation en salle verront leurs droits déduits de la façon suivante : mobilisation forfaitaire de 20 heures (DIF)



Agent porteur d'un handicap

☐

oui

☐

non

Joindre les justificatifs, si vous avez besoin d'aménagement d'épreuves.

Avis

DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE

☐

favorable

☐

défavorable

Nom

Date (cachet du service)

Signature

Visa

DU RESPONSABLE DE FORMATION DE VOTRE DIRECTION (voir liste au dos)

qui vérifie que l'agent remplit les conditions d'inscription et qui transmet la fiche d'inscription au bureau de la formation de la DRH.

Nom

Date (cachet de la direction)

Signature

Les 2
avis/visa sont
OBLIGATOIRES,
toute fiche
incomplète
sera rejetée.

Responsables de formation

Nom	Téléphone	Direction
Dorothée Van Eynde Célia Melon	01 42 76 52 48 01 42 76 53 44	Cabinet de la Maire - Hôtel de Ville 75196 Paris R.P.
Julien Wolikow	01 44 67 16 28	CASVP - Centre d'action sociale de la Ville de Paris - 5 boulevard Diderot 75012 Paris
Sandrine Trelet	01 42 76 85 68	DAC - Affaires culturelles - 37 rue des Francs Bourgeois 75004 Paris
Delphine Poncin	01 71 19 20 13	DAE - Direction de l'attractivité et de l'emploi - 8 rue de Cîteaux 75012 Paris
Bertrand Lechenet Philippe Cerani	01 42 76 42 10 01 42 76 42 83	DAJ - Affaires juridiques - 4 rue de Lobau 75004 Paris
Ghania Fahloun Françoise De Saint Victor	01 42 76 26 99 01 42 76 38 54	DASCO - Affaires scolaires - 3 rue de l'Arsenal 75004 Paris
Marika Angelini	01 43 47 71 99	DASES - Action sociale enfance et santé - 94-96 quai de la Rapée 75012 Paris
Jérémie Jourdain	01 42 76 73 36	DDCT - Démocratie, citoyens et territoires - 4 rue de Lobau 75004 Paris
Laurence Naut	01 71 28 52 92	DEVE - Espaces verts et environnement - 103 avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Monique Chauviagnet	01 42 76 21 74	DFA - Finances et achats - 17 boulevard Morland 75004 Paris
Thierry Sargueil	01 43 47 60 81	DFPE - Familles et petite enfance - 76 rue de Reuilly 75012 Paris
Isabelle De Buyer Daniel Protopopoff	01 42 76 58 41 01 42 76 50 90	DICOM - Information et communication - 4 rue de Lobau 75004 Paris
Benoît Barathe	01 71 27 01 05	DILT - Immobilier, logistique et transports - 207 rue de Bercy 75012 Paris
Fabienne Pitchouague	01 42 76 27 47	DJS - Jeunesse et sports - 25 boulevard Bourdon 75004 Paris
Sylviane Romier	01 42 76 24 39	DLH - Logement et habitat - 17 boulevard Morland 75004 Paris
Loredana Paun Anne-Marie Robert	01 43 47 80 20 01 43 47 80 16	DPA - Patrimoine et architecture - 98 quai de la Rapée 75012 Paris
Catherine Galloni-d'Istria N.	01 71 28 56 49 01 71 28 56 50	DPE - Propreté et eau - 103 avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Alain Villata	01 53 41 16 50	DPE - Propreté et eau - 56-58 rue Joseph de Maistre 75018 Paris
Chantal Ballarin	01 53 68 76 08	DPE/STEA - Propreté et eau - 27 rue du Commandeur 75014 Paris
Sylvie Pengam Antoine Brossard	01 42 76 76 88 01 42 76 76 91	DPSP - Prévention, sécurité et protection - 17 boulevard Morland 75004 Paris
Jacques de Surrel Anne Lecerf	01 42 76 54 73 01 42 76 60 50	DRH - Ressources humaines - 2 rue de Lobau 75004 Paris
Olga Fescourt Françoise Alvar	01 42 76 63 35 01 42 76 62 46	DRH-CMC - Centre mobilité compétences - 2 rue de Lobau 75004 Paris
Eric Laborde	01 43 47 66 27	DSTI - Systèmes et technologies de l'information - 227 rue de Bercy 75012 Paris
Annie Bretecher Bénédicte Negre	01 42 76 39 53 01 42 76 24 23	DU - Urbanisme - 121 avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Sandrine Hebrard Christine Tirel	01 40 28 73 50 01 40 28 70 31	DVD - Voirie et déplacements - 121 avenue de France 75639 Paris Cedex 13
Laurence Berry	01 56 02 61 10	EIVP - 80 rue Rébeval 75019 Paris
Marie-Laure Damblon	01 80 05 41 30	EPPM - 27 rue des Petites Ecuries 75010 Paris
Florence Boulogne	01 40 79 51 96	ESPCI - 10 rue Vauquelin 75231 Paris cedex 05
Nathalie Semain	01 42 76 23 40	IG - Inspection générale - 17 boulevard Morland 75004 Paris
Audrey Lietot	01 42 76 48 70	SGVP - Secrétariat général - Hôtel de Ville 75196 Paris R.P.